Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire

Herausgeber: [s.n.]

Band: 3 (1996)

Heft: 3

Artikel: Les communications téléphoniques privées sur les lieux du travail : partage sexué des rôles dans la gestion des relations sociales et familiales

Autor: Monjaret, Anne

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-87857

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES PRIVÉES SUR LES LIEUX DU TRAVAIL

PARTAGE SEXUÉ DES RÔLES DANS LA GESTION DES RELATIONS SOCIALES ET FAMILIALES

ANNE MONJARET

Outil de la communication et de la médiation, le téléphone a toujours aidé à l'imbrication des sphères privées et professionnelles et contribue par là même à l'activation, du moins à l'entretien des relations sociales (conjugales, familiales, amicales et professionnelles) mais également à leur relâchement.

L'étude des pratiques téléphoniques[1] a permis de mettre en évidence une interpénétration des sphères de vie et d'affiner ainsi la problèmatique du rapport travail/famille,[2] généralement appréhendé en terme de différenciation, d'autonomisation des sphères ou de gestion du temps social, rarement en terme de complémentarité ou d'adaptation. L'analyse de ce double rapport renvoie également à celui du travail et du hors travail, mais également à une triple articulation: travail-famille-loisir.[3] Gilles Pronovost dégage sur ces questions cinq modèles interprétatifs qu'il tire des différents courants de recherches historiques et sociologiques et distingue d'abord les thèses qui expliquent le rapport travail/loisir en terme de déclin de l'Éthique du travail et d'une importance accrue de la consommation, puis celles qui admettent un débordement du travail sur le loisir ou un prolongement du travail dans l'expression des activités de loisir. Gilles Pronovost s'attache ensuite aux courants qui voient dans le loisir un élément compensateur du travail, ou encore à ceux qui prônent la neutralité des sphères, et enfin à ceux qui, comme Joffre Dumazedier, considèrent le loisir comme vecteur de nouvelles valeurs ayant une influence sur les autres sphères de la vie. Ces thèses envisagent généralement l'analyse du rapport travail/loisir sous l'angle des dépendances, des influences, entendant par là la suprématie des valeurs attachées à l'un ou l'autre domaine, ce qui donne un ton dépréciatif à ces analyses. Il n'est alors jamais question d'une lecture égalitaire des sphères sauf dans leur séparation, ni même d'une lecture positive des ajustements réciproques ou de leur équilibre.

Riche de ces enseignements et au regard des résultats de nos précédents travaux[4], une nouvelle lecture du rapport entre travail et famille s'imposait et devait tenir compte des ajustements entre privé/professionnel, hors-travail (loisir)/travail, masculin/féminin. Cet article envisage de l'étudier à travers le prisme des pratiques téléphoniques et plus précisément des communications

privées sur les lieux du travail. Il cherche aussi à affiner l'analyse du partage sexué des rôles dans la gestion des relations familiales et sociales, et de l'«interaction conjugale».

LES COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES PRIVÉES AU BUREAU

Peu d'études ont proposé et engagé une réflexion sur les questions de l'expression du privé sur les lieux du travail et encore moins de l'envisager sous l'angle des différences sexuelles, en dehors de l'enquête sur «les petits profits du travail salarié» de Michel Bozon et Yannick Lemel.[5] Ces deux auteurs montrent qu'il existe une culture commune aux femmes actives qui croisent dimension professionnelle et familiale. Ainsi, les femmes plus que les hommes parlent de leurs préoccupations domestiques et fêtent également volontiers au bureau les événements familiaux comme les naissances et les mariages, ou encore les événements privés comme les anniversaires.[6] Les pratiques téléphoniques offrent la possibilité d'observer ces distinctions; elles deviennent significatives du rapport entre travail et famille et permettent ainsi d'entrevoir les prémisses d'un changement dans le partage des rôles, de la collaboration entre homme et femme.

Nous nous attacherons plus particulièrement aux communications privées émises et reçues sur le lieu de travail:[7] en 1985, celles-ci représentaient 10% du trafic émis.[8] Dans un tableau sur les activités de type non professionnel pendant le temps de travail, Michel Bozon et Yannick Lemel remarquent que les appels téléphoniques personnels comme «téléphoner au conjoint», «recevoir une communication du conjoint», «donner un coup de téléphone administratif», «téléphoner à des amis» bien que moins fréquents, forment un ensemble non négligeable d'activités hors travail dirigées vers l'extérieur.[9]

Par définition, les communications privées ne rentrent pas directement dans le domaine professionnel et induisent un rapport particulier aux réglements de l'entreprise. Les employeurs laissent en général leurs salariés recevoir ou passer des appels privés durant leur temps de travail. Mais il existe pour éviter tout excès, des moyens de régulation comme bloquer l'émission des appels vers la province ou l'étranger, mais aussi des moyens de contrôle comme vérifier régulièrement le relevé des communications. En outre, les collègues de bureau, groupe de proximité, sont là également pour surveiller les appels et éventuellement faire pression afin d'éviter la sanction. La marge d'autonomie de l'employé se voit réduite mais reste suffisante pour répondre à ses besoins. Si l'employé ne doit pas abuser des appels émis, il ne doit pas non plus recevoir trop d'appels. Ces conditions expliquent une attribution restrictive du numéro

professionnel. En dehors des relations professionnelles proprement dites, ce numéro est transmis aux «relations» afin de protéger la sphère familiale, aux membres de la famille (conjoint, enfants, parents principalement) comme numéro d'urgence et aux amis proches.

Ces propos globalisants doivent cependant être nuancés. En effet, Laurence Bardin note une variation individuelle des usages privés du téléphone au bureau:[10] l'âge, le sexe, mais aussi le type de travail, la représentation du téléphone sont autant de facteurs discriminants. Seules des enquêtes extensives sur le sujet permettraient la comparaison des pratiques mais elles restent à faire.

Nous avons choisi pour notre part de nous intéresser à des «cadres»[11] habitant et travaillant à Paris ou en banlieue, hommes et femmes, mariés ou célibataires, âgés de 25 à 40 ans. Dix foyers ont fait l'objet d'un terrain ethnographique. Il s'agissait surtout de croiser les pratiques téléphoniques à domicile et au travail. Si nous n'avons retenu que le pan des communications privées sur les lieux du travail, il faut toutefois savoir que «la vie professionnelle occupe une place assez importante dans l'activité téléphonique domestique des ménages [...] environ 12% du trafic émis ou reçu au domicile est relatif au trafic professionnel».[12] Vie privée et vie professionnelle ne sont plus deux univers opaques et disjoints. Elles appartiennent à un seul et même ensemble qui constitue la vie au quotidien. Penchons-nous rapidement sur l'émergence des pratiques téléphoniques sur les lieux du travail.

LE TÉLÉPHONE SUR LES LIEUX DU TRAVAIL: AU FIL DE L'HISTOIRE SEXUELLEMENT MARQUÉE

L'évolution de ces pratiques apporte des clés pour appréhender les changements sociaux, ceux des rôles conjugaux.

A la fin du XIXe siècle, le téléphone est réservé à une classe privilégiée. Les codes bourgeois modèlent les premières pratiques téléphoniques qui apparaissent d'ores et déjà sexuées. «D'un coté c'est un instrument sérieux pour les hommes d'affaires pressés. De l'autre, au service des particuliers, il sert aux bavardages des femmes riches et aux messages amoureux.»[13]

Symbole de travail et de pouvoir masculins, le téléphone dérange pourtant les codes hiérarchiques. Les hommes d'affaires trop habitués à faire appel à des intermédiaires, domestiques et secrétaires, s'accommodent mal de son utilisation directe et quotidienne. Avec le développement du système bancaire, des activités boursières et marchandes, cet intrument devient toutefois indispensable à la vie professionnelle. Très vite les dirigeants comprennent que le téléphone permet non seulement de gagner du temps pour communiquer des informations, mais

également leur donne un pouvoir d'ubiquité.[14] Ils peuvent désormais surveiller et émettre des ordres à distance. Ainsi, de son lieu de travail, l'homme gère à la fois ses affaires professionnelles et privées.

Le modèle bourgeois reprend le schéma traditionnel de la répartition conjugale des tâches. L'homme vaque à ses occupations professionnelles à l'extérieur du domicile tandis que la maîtresse de maison s'occupe de la tenue du foyer, de la gestion des affaires domestiques, ce qui la conduit à utiliser le téléphone pour joindre des fournisseurs (artisans, commerçants), nouant ainsi les liens avec le monde du travail. Mais si l'espace domestique semble réservé aux femmes, la liaison toujours possible grâce au téléphone avec l'espace de travail, le bureau, laisse supposer une autorité masculine toujours présente.

Les femmes de condition modeste ou de classe moyenne, majoritairement célibataires, découvriront le téléphone dans le cadre de leur activité professionnelle. Les employées de bureau, secrétaires en particulier, les demoiselles du téléphone, sont les premières à l'utiliser. Il n'est cependant pas question d'un usage privé, d'une part parce que le réseau de raccordements résidentiels est encore insuffisamment étendu pour que les employées aient des correspondants extérieurs, et d'autre part parce que la sévère surveillance dans les bureaux empêche toute utilisation personnelle du matériel institutionnel.

Il faut attendre véritablement les années 60 pour déceler des transformations sensibles. L'amorce d'une massification du téléphone résidentiel, l'expansion du secteur tertiaire, dues notamment à la modernisation, la féminisation croissante des emplois de bureau et, un peu plus tard, l'accès des femmes aux postes d'encadrement jusqu'alors réservés aux hommes, favorise l'émergence de nouvelles pratiques téléphoniques sociales, professionnelles et familiales. Plus encore, la situation familiale des femmes actives, célibataires mais aussi mères de famille, conditionne ces nouveaux usages et rentre dans un processus de changement des rapports entre les sexes. Désormais, les femmes partagent avec leur époux le fait de travailler à l'extérieur. Mais à la différence des hommes qui conservent le plus souvent leur rôle et statut traditionnels, les femmes, cadres ou employées, oscillent encore entre vie professionnelle et vie familiale.[15] La recherche d'un équilibre semble s'exprimer dans les manières de faire féminines. Comme nous explique Renaud Sainsaulieu,[16] dans le contexte des années 70, période de transition, les femmes sont tiraillées entre la naissance d'un intérêt pour l'évolution professionnelle et un attachement aux valeurs familiales. L'évolution du travail féminin dans les bureaux engage la remise en question puis la transformation des rapports de soumission à l'autorité masculine, chef ou mari auxquelles ne semble pas prête la société. On ne rompt pas facilement avec les idéaux d'antan. Les représentations masculines situent toujours les femmes du côté du familial et envisagent leur activité

professionnelle uniquement comme un appoint. Est-ce la peur d'une potentielle remise en question du système hiérarchique qui pousse les hommes à adopter cette position? Pour Renaud Sainsaulieu, «c'est du côté des effets de la féminisation des emplois de bureau qu'il faudrait chercher des éléments d'une possible discussion sur la sociabilité au travail».[17]

En effet, les femmes s'adapteront progressivement aux conditions de travail du tertiaire. L'exigence d'une disponibilité accrue et d'une implication toujours plus forte oblige principalement les cadres à dépasser les huit heures de présence réglementaires et donc à réduire le temps imparti à la famille. De fait, le téléphone devient un indispensable outil organisationnel grâce à la médiation à distance des sphères qu'il permet. Les femmes, d'un naturel bavard dit le stéréotype, semblent avoir facilement apprivoisé un instrument qui répondait à leurs besoins et correspondait, peut-on supposer, à leur caractère. Les femmes, tous statuts confondus, utilisent en moyenne deux fois plus le téléphone que les hommes.[18] On leur reconnaît d'ailleurs une aisance téléphonique que seuls les hommes cadres peuvent leur envier. La génération de jeunes cadres étudiée a été familarisée dès l'adolescence ou l'enfance à l'utilisation du téléphone; leur statut de cadre n'a pu que contribuer par la suite à renforcer une aisance acquise progressivement. Le téléphone reste l'un des instruments de travail privilégié des cadres, son usage dépasse volontiers sa fonction initiale. Michel Bozon et Yannick Lemel remarquent qu'effectivement les hommes cadres ont une communication extérieure développée et usent à ce titre du téléphone, alors que les femmes communiqueraient plus en échanges que par téléphone.[19] Est-ce à dire qu'on assiste à un changement des comportements masculins? Ces résultats contredisent en partie ceux de Gérard Claisse et Thierry Vergnaud dans le sens où ils sous-entendent une activité téléphonique de moindre importance chez les femmes. Malgré l'énoncé de cette différence, les deux études argumentent en faveur du maintien du modèle traditionnel.

Dans la perspective d'une division sexuelle des tâches, qu'en est-il aujourd'hui des pratiques téléphoniques féminines et masculines? En 1985, Gérard Claisse et Thierry Vergnaud dressaient un tableau général des pratiques téléphoniques dans la société française et entrevoyaient déjà une réduction des disparités de consommation entre les hommes et les femmes.[20] Dix ans plus tard, la tendance se confirme et nous conduit à définir les degrés du privé, du familial à l'intime, afin de mieux cerner à quel niveau se produisent actuellement les différenciations sexuelles et comment s'effectue alors le partage des rôles dans le couple. Les communications privées qui font partie des activités au bureau vont nous aider à répondre à ces questions.

LES PRATIQUES FÉMININES: GÉRER L'ADMINISTRATIF ET LE FAMILIAL À DISTANCE

Les femmes mariées avec enfant(s) de notre échantillon conservent une grande part de la gestion des relations familiales et des activités domestiques, et prennent maintenant en charge le domaine administratif et financier.

Les femmes dont la profession ne permet pas un accès facile au téléphone comme les enseignantes traitent de préférence à domicile leurs affaires courantes. En revanche celles qui ont un poste de travail fixe consacrent une partie de leur temps au bureau à ce traitement. La double contrainte horaire – heures de présence au travail et heures ouvrables des administrations – est l'une des justifications évoquées pour expliquer l'emploi personnel du téléphone. Ainsi en arrivant le matin au bureau, Véronique rédige son courrier personnel, prend par téléphone des rendez-vous; autrement dit, elle règle avant de commencer sa journée de travail, tout ce qui est de l'ordre de la gestion privée, domestique ou administrative. Les femmes commencent donc à prendre en charge des domaines qui étaient traditionnellement réservés aux hommes, élargissant leur compétence à l'ensemble de l'économie domestique. Bernard Lahire qui a étudié la division sexuelle du travail d'écriture domestique[21] fait le même constat: les femmes ont des dispositions à l'organisation. Elles planifient les activités familiales, le téléphone n'est qu'un instrument de cette gestion tant à domicile qu'au bureau.

Notons toutefois qu'elles conservent bien souvent un rôle de secrétaire qui les soumet au contrôle et à l'autorité masculins. Brigitte, enseignante, se plaint régulièrement de son mari, cadre de son état: «Il me prend pour une secrétaire, c'est moi qui tient le budget à la maison, qui m'occupe des impôts, qui décroche quand le téléphone sonne, met à jour le carnet d'adresses commun.» Il semble que si les femmes ont une capacité au cumul des tâches, elles s'y adonnent parfois par obligation, l'attitude de leur époux les y forçant. Elles reproduisent ainsi une division sexuelle traditionnelle. Le partage s'évalue surtout dans la construction relationnelle conjugale. Catherine aime bricoler, c'est elle qui détient dans le ménage les connaissances techniques et qui s'occupe de l'administratif. Josiane, cadre dans une banque, explique que son mari étant chinois, elle a pris en main par commodité les tâches administratives. Véronique, cadre administratif, considère normal d'avoir sous sa responsabilité «la paperasserie». Les femmes, souvent parmi les cadres, vivent autrement le partage des rôles; elles le voient comme un juste équilibrage faisant valoir les compétences préférentielles de chacun des conjoints. En outre, la prise en charge de l'économie domestique sur le lieu de travail apparaît comme une démarche autonome qui écarte le regard masculin. On

peut aussi faire l'hypothèse qu'en utilisant le téléphone professionnel à des fins personnelles, elles mettent en pratique un savoir familier au service d'une gestion domestique: rendez-vous chez le médecin, requête administrative. Apparaît une continuité des compétences administratives qui va de la sphère professionnelle vers la sphère domestique. Habituées à une organisation rationnelle au travail, à une gestion d'intendance, ces femmes qui ont fait des études longues trouvent logique l'exercice de leur compétence dans tous les domaines de la vie, domestique, associatif, professionnel.

La surveillance à distance des enfants appartient aussi aux responsabilités féminines traditionnelles. Les horaires du bureau obligent les femmes à rentrer bien après la sortie de l'école. Dans ces conditions, le téléphone devient tout à la fois garant du contrôle et du lien maternel.

Pour ces femmes actives, mères de surcroît, pouvoir téléphoner pour traiter les affaires qui concernent directement leurs enfants est un droit, ce qui les conduit à enfreindre les réglements comme nous l'a expliqué Véronique qui travaille dans un service de Mairie: «Il y a eu une note de service disant qu'on n'avait absolument pas le droit de passer des coups de fil personnels. A chaque fois qu'on en passe, on transgresse un interdit. […] Oui, c'est du contrôle. En fait, personne dans le service n'exagérait. Alors on s'est toutes dit: on a pratiquement toutes des enfants. Si j'ai besoin de passer un coup de fil pour mon gosse, je le passerai quand même quoi, parce que c'est pas possible autrement. Il y a des moments où l'on est coincé, si je puis dire, de 7–8 heures par jour dans un bureau, on a besoin de passer des coups de fil à l'extérieur de toutes les façons. Il y en a qui sont absolument indispensables. Je veux dire que si je dois téléphoner à Bernard pour lui dire que j'ai oublié de donner ça à Julien, qu'il faut qu'il aille chercher Julien à telle heure ou des trucs comme ça, des rendez-vous chez le médecin […] il y a des choses indispensables. On a trouvé que c'était vraiment une note très péremptoire par rapport à un service qui n'avait pas exagéré, on ne s'est pas senti vraiment concerné.»

La famille est au cœur des activités au bureau, elle reste une valeur à laquelle personne ne peut toucher sans provoquer des protestations. Les femmes jouent un rôle essentiel dans le maintien des liens familiaux extraconjugaux. On constate que sur leur lieu de travail elles privilégient la parenté par filiation: la mère restant la personne la plus appelée. Les autres membres de la famille – grands-parents, beaux-parents, tantes – seront appelés à domicile, à moins d'urgence.

Quant aux amis, ils sont rarement appelés. C'est à eux de téléphoner au risque d'avoir une conversation écourtée par le rappel à l'ordre des obligations professionnelles. Le travail commande les temps d'occupation et les temps libres. Véronique raconte que ce contexte a conditionné l'attribution de son

numéro professionnel: «Il faut des gens suffisamment proches pour qu'ils acceptent d'être coupés à tout instant.»

Il est difficile d'évaluer le temps de ces communications privées; mais dans tous les cas, les femmes interviewées considèrent que ces appels doivent être courts pour ne pas perturber leur travail ou être passés à des moments propices: temps morts, heure de repas. Les communications personnelles des femmes sont donc de l'ordre de l'administratif et du familial, plus que de l'amical. Les femmes appellent de préférence leurs amies de chez elles.

En intégrant les espaces de travail, les femmes adoptent les mœurs masculines tout en laissant place aux sentiments, apportent leurs pratiques individuelles et sociales, et font pénétrer ainsi la sphère du domestique dans celle du travail. Ces conditions ont, sans doute, contribué à transformer les rapports entre les sexes, à redéfinir les relations au temps et les modes de vie dans l'entreprise. Habituées à gérer, informer, discuter, les femmes cadres trouvent dans le téléphone un outil adapté à leurs compétences et à leurs besoins; mères de famille, elles voient en lui le moyen de coordonner les diverses sphères, de gérer à distance l'ensemble des charges familiales dont elles ont la responsabilité et par là même de gagner du temps.

Les pratiques téléphoniques féminines allient à la fois le fonctionnel et le relationnel, le familial et le public et apparaissent sur les lieux du travail moins comme des communications de détente que de gestion; le téléphone fait le pont entre le travail et la famille, et se traite de manière identique.

L'ensemble de ces constats laisse poindre des modifications dans le rapport interactif entre les sexes qui donnent à réviser les travaux de Gérard Claisse et Thierry Vergnaud menés en 1985 comme ceux de Michel Bozon et Yannick Lemel qui confortaient le modèle traditionnel de répartition des rôles et départagaient les deux sexes entre les pôles du relationnel féminin et du fonctionnel masculin, des affaires familiales et des affaires publiques, économiques et financières, enfin de l'intérieur et de l'extérieur. Ces résultats invitent au moins à leur comparaison, puis à la prise en compte des formes nouvelles de la division sexuelle des tâches reconsidérant les bipolarités énumérées ci-dessus.

LES PRATIQUES MASCULINES: GÉRER L'INTIME

L'utilisation du téléphone appartient depuis longtemps à l'ordinaire professionnel masculin. Il est rarement attribué à l'homme une forte consommation téléphonique, mais contrairement aux idées reçues d'une «méfiance masculine», l'homme semble de plus en plus à l'aise au téléphone. La conduite de repli observée à la maison s'explique en partie par une saturation téléphonique

professionnelle et la recherche d'une rupture avec les rythmes du travail. Qu'en est-il au bureau? Quelles formes prennent les communications privées? Leurs motifs et leurs contenus se différencient-ils des communications féminines?
Les cadres utilisent volontiers le téléphone à des fins personnelles. La position hiérarchique et le type d'activité conditionnent toutefois les pratiques, obligeant à freiner la consommation ou laissant libre court aux besoins individuels. Ainsi, Jean a en charge l'encadrement d'un service. Son poste à responsabilités ne lui permet pas d'écart, plus encore il considère sa conduite comme un modèle; de ce fait il se contrôle et prend soin de ne pas passer trop de communications personnelles. En revanche, Jacques, cadre commercial, dont une grande part de l'activité professionnelle se déroule «suspendue au téléphone», ne s'impose aucune restriction; il ordonne son temps au travail intercalant communications professionnelles et communications privées à des rythmes plus ou moins variables selon les circonstances. Les relations conjugales et amicales sont au cœur des pratiques téléphoniques masculines.
Dans la journée, les hommes mariés aiment joindre leur épouse du bureau. Bernard, instituteur, en compagnie de son fils, appelle sa femme au bureau tous les mercredis, cet appel prend la forme d'un véritable rituel familial. Jean explicite ce désir d'appel, mais sa femme, enseignante, n'est joignable qu'en dehors de ses heures de cours. Jacques n'hésite pas à appeler Catherine à la boutique, plusieurs fois par jour pour demander conseils, avoir des nouvelles. Pour Catherine et Jacques, c'est le moyen d'avoir des conversations hors champs des enfants, de parler de leurs problèmes, le temps manquant le soir ou le matin à la maison.
Par ailleurs, les hommes partagent progressivement le souci de garde des enfants et apprennent à jongler avec les emplois du temps. Jean ne cache pas que la situation n'est pas toujours idéale, surtout quand une réunion impromptue l'oblige à trouver dans l'urgence une solution pour aller chercher sa fille à la crêche. Le téléphone est alors l'outil indispensable pour solutionner rapidement le problème.
Pour les hommes, la communication privée quand elle ne concerne pas les affaires de famille, se vit surtout comme une récréation, un temps de détente. Ce moment privilégié est réservé à l'amitié masculine, aux amis intimes, mêlant parfois intérêt professionnel et relation amicale.

L'étude des communications privées sur les lieux du travail a mis en évidence une redistribution des rôles conjugaux. Les conditions de travail des deux conjoints interviennent dans cette nouvelle répartition des tâches qui s'inscrit dans une recherche d'équilibre des ressources individuelles. Disponibilité et compétences de chacun sont mis au profit de la vie commune. Les initiatives se différencient sexuellement. Les hommes plus que les femmes semblent avoir

besoin de se préserver un espace intime. Les communications privées au bureau, moments de détente et d'amitié en sont l'une des expressions. Les femmes se placent du côté du partage, de l'organisation et ont un besoin plus prégnant d'articuler travail et famille. Cette tendance se vérifie auprès des célibataires interrogés: les hommes privilégient d'abord leurs réseaux d'amis puis ceux de la famille; dans un mouvement inverse, les femmes développent en premier lieu des contacts avec leurs parents ou amis assimilés à la famille, puis maintiennent dans un second temps les relations avec la famille éloignée et les autres amis. La répartition traditionnelle des rôles entre les deux sexes semble doucement se modifier pour les hommes qui s'ouvrent à la vie domestique tout en conservant un espace récréatif autonome, et se renforcer pour les femmes car même si elles partagent désormais la sphère extérieure avec leur époux élargissant ainsi l'espace de leurs compétences, elles restent les principales gestionnaires de la famille. L'espace familial, du moins conjugal, est au cœur des relations au travail.

Dans une société éclatée à forte mobilité où le temps est précieux, où les visites familiales de proximité ne sont plus de rigueur, le téléphone reste l'objet du contact et de la gestion à distance. Au travail, il est utilisé non seulement, et d'une façon évidente, à traiter les affaires professionnelles, mais également à des fins personnelles (intimes et familiales). Ainsi, il aide à la fois à l'activation des liens familiaux dans la recherche d'un équilibre temporel et social, et dans un jeu de réciprocité, il sert à une meilleure rentabilité au bureau grâce à la marge d'autonomie laissée aux employés. La «famille» devient un moyen pour contourner la contrainte professionnelle, une «ruse» qui permet tout à la fois de rompre avec l'emprise du travail et de trouver un certain plaisir à être au travail. Le privé sert alors le professionnel. Cette analyse des pratiques téléphoniques au bureau nourrit la réflexion sur les croisements des sphères familiales et professionnelles, leurs ajustements, encore peu abordés dans le sens de l'imbrication.[22] Dans la perspective du changement social, elle éclaire également celle de l'évolution des comportements au travail et invite à s'interroger sur le repositionnement des rapports homme/femme dans notre société.[23]

Notes

1 Cet article est l'un des résultats d'une enquête sur les pratiques téléphoniques amorcée en 1995 dans le cadre d'un contrat post-doctoral au Télécom-Cnet, département des usages sociaux des télécommunications. Anne Monjaret, *Suivre des «cadres» au téléphone. Monographies familiales et professionnelles: le croisement des sphères, une première expérience*. Rapport, Contrat PRISME-CNET Télécom, Paris 1996. Anne Monjaret, «Ethnographie des usages téléphoniques de cadres», *Réseaux,* Paris 1997 (à paraître).

2 Martine Segalen, *Sociologie de la famille*, Paris 1993. Michel De Coster, François Pichault (dir.), *Traité de sociologie du travail*, Bruxelles 1994.

3 Michel De Coster, François Pichault (dir.), *Traité de sociologie du travail*. Se référer en particulier au chapitre 4 signé par Gilles Pronovost consacré au travail et au loisir.
4 Anne Monjaret, «Être bien dans son bureau», *Ethnologie française* 26 (1996), 129–139. Anne Monjaret, *La Sainte-Catherine, culture festive dans l' entreprise*, Paris 1996 (à paraître).
5 Michel Bozon, Yannick Lemel, «Les petits profits du travail salarié», *Revue française de sociologie* 31 (1990), 101–126.
6 Michel Bozon, Yannick Lemel, «Les petits profits du travail salarié», 120–123. Anne Monjaret, *La Sainte-Catherine, culture festive dans l' entreprise.*
7 Laurence Bardin, *Communications téléphoniques sur le lieu de travail. Espaces sociaux et communication,* Rapport ASP Contrat CNRS CNET, 1985. Paul Beaud, Patrice Flichy, *La communication bureaucratisée. L'utilisation du téléphone dans une administration,* Rapport CNRS/ INA, Paris 1980. Hélène Girard, «Les coups de fil personnels au bureau», *Le Journal du téléphone,* Paris Février (1996), 20–23.
8 Gérard Claisse, Thierry Vergnaud, *Téléphone, communication et société. Recherche sur l' utilisation domestique du téléphone*, Rapport CNRS, Paris 1985, 50.
9 Michel Bozon, Yannick Lemel, «Les petits profits du travail salarié», 110.
10 Laurence Bardin, *Communications téléphoniques sur le lieu de travail.*
11 L'enquête nous a montré que sous le dénominatif «cadre» se cachait une variété de professions, de statuts qui impliquerait aujourd'hui de reprendre nos enquêtes par groupe précisément circonscrit afin d'en cerner les caractéristiques et à long terme de permettre une approche comparative.
12 Gérard Claisse, Thierry Vergnaud, *Téléphone, communication et société*, 50.
13 Catherine Bertho, «La longue marche du téléphone», *L'Histoire* 67 (1984), 26.
14 Association internationale d'histoire des télécommunications et de l'informatique, Conservatoire national des arts et métiers, musée national des techniques, *Interférences, deux siècles de communication à distance*, Paris 1985. En particulier le Chapitre III, «Le téléphone, miracle de la communication à domicile». Patrice Flichy, *Une histoire de la communication moderne: espace public et vie privée*, Paris 1991.
15 L'analyse des différents résultats des enquêtes Budget-Temps qui ont été réalisées jusqu'à aujourd'hui contribueraient à affiner l'étude de cette gestion domestique et professionnelle féminine mais aussi masculine.
16 Renaud Sainsaulieu, *L' identité au travail*, Paris 1977.
17 Renaud Sainsaulieu, *L' identité au travail*, 170.
18 Gérard Claisse, Thierry Vergnaud, *Téléphone, communication et société*, 136.
19 Michel Bozon, Yannick Lemel, «Les petits profits du travail salarié», 110–111.
20 Gérard Claisse, Thierry Vergnaud, *Téléphone, communication et société*, 140.
21 Bernard Lahire, «La division sexuelle du travail d'écriture domestique», *Ethnologie française* 23 (1993), 504–516.
22 Signalons cependant une étude récente qui prend en compte cette dimension: Chantal De Gournay, Pierre-Alain Mercier, *Téléphone, lieux et milieux. Usages privés et usages professionnels*, Rapport, CNET/PAA/UST, CNRS, Paris 1996.
23 Daniel Welzer-Lang, Jean-Paul Filiod, *Les hommes à la conquête de l' espace… domestique*, Montréal 1993.

ZUSAMMENFASSUNG

PRIVATE TELEPHONGESPRÄCHE AM ARBEITSPLATZ. GESCHLECHTSSPEZIFISCHE ARBEITSTEILUNG BEI SOZIALEN UND FAMILIALEN BEZIEHUNGEN

Dieser Artikel beruht auf der Analyse privater Telephongespräche, die männliche und weibliche Kadermitglieder in Paris und Umgebung während der Arbeit geführt haben (1995), und untersucht die Überschneidungen der familialen und der beruflichen Bereiche sowie ihre gegenseitigen Einflüsse, deren Zusammenhänge noch wenig erforscht sind.

Als Kommunikationsmittel erlaubt das Telephon, soziale Beziehungen über Distanz zu pflegen, unterstützt jedoch auch deren Abbau, weil dadurch Familienbesuche ersetzt werden können, die angesichts der knappen Zeit und der grossen Distanzen generell bereits im Rückgang begriffen sind.

Die Verbreitung des Telephons in den Privathaushalten hat Männern und Frauen zwar nach und nach dieselben Nutzungskompetenzen ermöglicht, die Verwendungsweisen unterscheiden sich aber aufgrund der geschlechtsspezifischen Aufgabenteilung nach wie vor. Am Arbeitsplatz wird das Telephon nicht nur verwendet, um geschäftlichen Belangen nachzugehen, sondern auch zu persönlichen (vertraulichen und familialen) Zwecken. Für die Frauen, die das Familienleben organisieren, ist das Telephon ein unverzichtbares Werkzeug, um aus der Ferne Haushalt und Familie unter Dach und Fach zu bekommen: Die Anrufe, die sie am Arbeitsplatz machen oder dort erhalten, hängen in erster Linie mit Familienpflichten zusammen, die nicht einfach verschwinden, wenn sie die Schwelle zum Büro überschritten haben. Aus diesem Grund neigen sie dazu, Geschäftswelt und Familie nicht voneinander getrennt zu sehen. Ihre Telephongespräche vereinen so Funktionales und Relationales und scheinen am Arbeitsort weniger der Entspannung als der Organisation zu dienen. Im Gegensatz dazu zielen die Männer, auch wenn ihnen das Telephon zu persönlichen Zwecken dient, eher auf die Pflege vertrauter Beziehungen. Das Telephongespräch wird als Erholung in der Arbeitssphäre erlebt, die der Mann klarer als die Frau von der Privatsphäre zu trennen neigt.

Obwohl im Verhalten der Männer einige Veränderungen zu beobachten sind, die im Zusammenhang mit ihrer wachsenden Einbindung in die Organisation des Familienlebens stehen, scheint sich also das traditionelle Modell der geschlechtsspezifischen Arbeitsteilung zu bestätigen.

Die «Familie» wird so zum Mittel, berufliche Zwänge umgehen zu können, sozusagen eine «List», die erlaubt, die Arbeit von Zeit zu Zeit zu unterbrechen und ein gewisses Vergnügen zu empfinden, im Büro zu sein. Das Telephon

unterstützt als verbindendes Element also die Belebung der Familienbande und die Rentabilität des Unternehmens, das den Angestellten einen gewissen Spielraum an Autonomie gewährt.

(Übersetzung: Marietta Meier)